



L'école de Chemellier en transition : début des travaux dans la cour

Initiés par la commune et l'école de Chemellier, avec l'appui du Parc, les travaux de renaturation de la cour d'école ont débuté. Végétalisation, mixité des usages... ils visent à développer la résilience de l'établissement face aux dérèglements climatiques tout en améliorant le bien-être de tous.

RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE, TOUT UN PROGRAMME

C'est le début des vacances pour les élèves de Chemellier... Mais déjà, les premiers coups de pelleuse retentissent. La semaine dernière, les travaux de renaturation de la cour de l'école ont démarré. Le but ? Améliorer le bien-être des enfants en favorisant leur accès à la biodiversité, en adaptant les espaces aux changements climatiques (pendant les jours de forte chaleur ou de pluie par exemple) et en assurant une meilleure infiltration des eaux de pluie. L'aménagement de la cour est aussi repensé pour diversifier les usages et répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Une partie de l'enrobé va ainsi être retirée laissant place à de la terre végétale et des copeaux. Ces nouveaux espaces seront agrémentés de mobilier, d'énrochement et végétalisés à certains endroits. L'eau reprendra sa place dans la cour grâce à un jardin de pluie, véritable support pédagogique et sa récupération viendra alimenter le potager. Le chantier se prolongera jusqu'à l'automne, avec l'arrivée des plantations.



UN PROJET GLOBAL ET TRANSVERSAL

Pour construire ensemble cette action, débutée fin 2022, élèves et enseignants ont bénéficié d'animations scolaires, réalisées par le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, membre du réseau éducatif du Parc naturel régional. Les élus et agents techniques de Brissac-Loire-Aubance et de la Communauté de communes Loire-Layon-Aubance ont également été associés. Chacun a ainsi pu prendre part, exprimer ses attentes et ses craintes pour faire aboutir ce projet collectif.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine accompagne la commune et l'école dans la mise en place de la concertation, le financement, la co-conception des aménagements et la réalisation des travaux. Début 2024, l'entreprise d'architecture paysagère "Paysa Nature" a été recrutée pour renforcer les équipes.

RENATURER, MAIS POURQUOI ?

La cour d'école est un lieu d'activités indispensable à la vie scolaire. Un grand nombre d'entre elles sont très minéralisées, parfois en mauvais état et dont les seuls usages se cantonnent souvent aux jeux de ballons. Leur artificialisation les rend par ailleurs, vulnérables aux impacts du changement climatique.

Renaturer, c'est-à-dire (re)créer des espaces de nature et développer leurs fonctions écologiques, contribue à rafraîchir les cours et améliorer le bien-être des élèves comme des enseignants. Mais c'est aussi repenser ce lieu en fonction des usages pédagogiques et besoins pour favoriser la sociabilité, la créativité et l'épanouissement de tous.

Vous aimerez aussi



Conférence à la Maison du Parc : l'érosion des sols

CONFÉRENCE

SOLS
VIVANTS

Dans le monde entier, l'érosion est devenue un enjeu majeur. Moins visible que l'artificialisation, elle affecte pourtant la fertilité des sols, la...

[Lire la suite +](#)



Sols vivants, voyage en terres inconnues

NATURE ET
PAYSAGE

SOLS
VIVANTS

Une exposition à la découverte d'un monde mystérieux, infiniment petit, que nous foulons chaque jour : le sol. Percez les secrets de ce microcosme...

[Lire la suite +](#)



Nos valeurs

Le Parc travaille aux côtés de prestataires touristiques, agriculteurs et artisans pour vous garantir des produits et prestations de qualité...

[Lire la suite +](#)
